

**ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE TYPE
HABITABLES 2013 – 2016**

Nom de la compétition : **COUPE DE RIVIERE**

Dates : **du 23 au 24 avril 2016**

Lieu : **VAUX SUR SEINE (78)**

Autorité organisatrice : **CVVX**

Grade : **5A**

2 AVIS AUX CONCURRENTS

Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel situé : façade sud du club-house.

4 SIGNAUX FAITS A TERRE

4.1 Emplacement du mât de pavillons : face sud du club-house.

4.2 Le délai entre l'affalé de l'aperçu et l'envoi du premier signal d'avertissement est de 30 minutes.

5 PROGRAMME DES COURSES

5.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

23/04 : 1^{er} signal d'avertissement : 15 H (Maxi 4 courses)

24/04 : 1^{er} signal d'avertissement : 10 H (Maxi 4 courses).

5.3 Heure limite du dernier signal d'avertissement le dernier jour de la régata : 14 H.

6 PAVILLON DE CLASSE

Pavillon Corsaire.

8 LES PARCOURS

8.1 Les parcours sont de type construit (épingle ou raid).

8.2 Le sens du départ (vers l'amont ou vers aval) et le nombre de tours à effectuer sont indiqués sur le bateau Comité. Les marques sont à laisser à bâbord.

8.3 Raid : Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course enverra le pavillon blanc indiquant que le parcours est un raid.

9 MARQUES

Marque de départ et marque d'arrivée : bouée Bouygues de grande taille. Marques de parcours : bouées cylindriques Bouygues. Marque manquante remplacée par : bouée cylindrique jaune.

11 LE DEPART

11.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité de course et le côté parcours de la marque de départ.

13 L'ARRIVEE

La ligne d'arrivée sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité de course et le côté parcours de la marque d'arrivée.

14 SYSTEME DE PENALITE

14.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de 2 tours est remplacée par une pénalité d'un tour (un virement de bord et un empannage).

15 TEMPS LIMITES

15.1 Pour les parcours « épingle », le temps limite du premier bateau pour finir est de : 2 heures. Pour le raid ce temps limite est de : 4 heures.

16 RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATIONS

16.1 Emplacement du jury et de son secrétariat : bureau du CVVX.

16.2 Le temps limite de réclamation est de 30 minutes après le retour au ponton du bateau comité.

17 CLASSEMENT

17.1 Nombre de courses pour valider la compétition : 2

17.2 Le raid n'est pas retirable

a) Quand moins de 4 courses ont été validées, le classement général se fera sur le total des courses.

b) Quand 4 à 6 courses ont été validées, le classement général se fera sur l'ensemble des courses moins la plus mauvaise

c) Au-delà de 6 courses validées, le classement général se fera sur le total des courses moins les 2 plus mauvaises.

18 REGLES DE SECURITE

18.1 Le port d'une flottabilité individuelle est obligatoire même si ne pavillon Y n'est pas envoyé (arrêté préfectoral)

18.2 Les injonctions des bateaux de sécurité sont impératives. Tout bateau naviguant entre un bateau de sécurité et un bateau du trafic fluvial se verra infliger une pénalité pouvant aller jusqu'à la disqualification sans instruction.

Bout de remorquage à poste.

Un bateau peut contrevenir à la règle 42.1 uniquement pour s'écarter du trafic fluvial.

18.3 Canal VHF : 12.

22 BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels arboreront le pavillon CVVX (rouge et blanc).

28 PRIX

Les trois premiers du classement général recevront un prix (coupe ou tableau). La FONFON CUP sera remise à la première féminine.

ARBITRES DESIGNES : En cours de désignation.